

Territoires de vie quotidienne

16 décembre 2011



Contribution d'Yves ROBIN

Projet de pont transbordeur : entre le rêve et les réalités

Peut-on reconstruire un pont transbordeur moderne comme on a réintroduit un tramway moderne à Nantes ? L'idée d'un groupe de passionnés est séduisante. L'association des transbordés autour de l'architecte Paul Poirier a imaginé un projet architectural ambitieux avec une double fonction : permettre le franchissement du bras de la Madeleine pour désenclaver la pointe ouest de l'île de Nantes et créer, au dessus du rail de guidage de la nacelle, un lieu de vie en y reconstituant une rue belvédère.

Maintenant que le projet est connu du grand public, auprès duquel est apparu un frémissement d'enthousiasme, le temps est venu de passer des esquisses à la conception et l'intérêt de sa réalisation.

La faisabilité technique présente beaucoup d'obstacles à surmonter mais l'un de ses objets est d'en faire aussi un outil de déplacements pour les transports collectifs. La nacelle du transbordeur pourrait accueillir un matériel de type "busway" qui circulerait sur l'île de Nantes.

Cette solution de mobilité inter-rives est insuffisante à l'échelle de l'aire urbaine. Avec le développement et les équipements envisagés, des transports collectifs directs seront nécessaires pour accéder à l'île de Nantes depuis Saint Nazaire, Rennes ou du futur aéroport connecté à Savenay. Un nouveau pont (mobile ?) sera indispensable. Il devra accueillir du transport collectif ferroviaire (train, tram-train), des tramways ou des busways et les modes de déplacements doux (piétons, vélos) sur le principe actuellement en cours, au pont de la Jonelière sur l'Erdre.

La saturation du trafic ferroviaire et les problèmes de sécurité dans le tunnel de Chantenay trouveront ainsi une alternative, par l'utilisation des infrastructures existantes.

Dans cette hypothèse, la collectivité doit-elle s'engager financièrement dans ce projet de pont transbordeur ?

Pour améliorer l'accessibilité routière à l'île de Nantes par le pont Anne de Bretagne, le transfert en encorbellement des trottoirs actuels permettrait de réaliser 2 voies de circulation dédiées aux bus, aux taxis, aux véhicules prioritaires (ambulances, pompiers, samu) ainsi qu'aux services de livraison de marchandises munis d'autorisations.

Enfin, pour le trafic local entre Rezé et le Bas Chantenay, une liaison par bac de Loire est possible entre le Pont de Cheviré et la Pointe de l'île de Nantes.